



Crédit d'impôt pour la formation de la Colombie-Britannique

Le saviez-vous?

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a instauré le **crédit d'impôt pour la formation de la Colombie-Britannique** afin d'inciter les gens à participer à des programmes d'apprentissage et d'encourager ceux qui sont déjà inscrits à de tels programmes à les terminer. Ce crédit d'impôt est offert tant aux apprentis qui résidaient en Colombie-Britannique à la fin de l'année qu'aux employeurs des apprentis inscrits à un programme du Sceau rouge, ou à un autre programme reconnu par l'Industry Training Authority, qui exerçaient une activité commerciale en Colombie-Britannique au cours de l'année.

Apprentis

À titre d'apprenti, vous pouvez être admissible à des crédits d'impôt pouvant aller jusqu'à 9 000 \$ à mesure que vous avancez dans votre formation. De plus, un financement supplémentaire est disponible pour les apprentis qualifiés par l'entremise du crédit d'impôt augmenté. Pour demander le crédit d'impôt pour la formation, remplissez un **formulaire T1014** et joignez-le à votre déclaration de revenus des particuliers.

Employeurs

Si vous employez un apprenti, vous pouvez être admissible à des crédits d'impôt pouvant aller jusqu'à 12 500 \$ à mesure que votre apprenti avance dans sa formation. Des crédits d'impôt supplémentaires sont disponibles pour les employeurs par l'entremise du crédit d'impôt augmenté si l'apprenti est admissible au crédit d'impôt fédéral pour personnes handicapées ou s'il est inscrit à titre d'Indien en vertu de la *Loi sur les Indiens*.

Si vous êtes propriétaire, vous pouvez demander le crédit en remplissant un **formulaire T1014-1** et en le joignant à votre déclaration de revenus des particuliers. Les entreprises qui demandent le crédit doivent remplir l'**annexe T2SCH428** et la joindre à leur déclaration de revenus des sociétés.

Pour accéder aux formulaires dont vous avez besoin pour demander le crédit, consultez le site Web de l'Agence du revenu du Canada à **www.arc.gc.ca** ou composez le 1-800-959-3376. Les formulaires pouvant varier d'une province à l'autre, assurez-vous de remplir les formulaires pour la Colombie-Britannique.

Pour en savoir plus sur les programmes d'apprentissage de la Colombie-Britannique ou pour obtenir une copie de votre dossier, communiquez avec l'Industry Training Authority, au 1-866-660-6011, ou visitez son site Web à www.itabc.ca.

